

Sur Lourdes, l'accueil de jour du centre communal d'action sociale (CCAS) est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30 et de 14h30 à 16h00. En période de grand froid, l'accueil s'effectue de 8h30 à 18h00.

Les associations solidaires sont également mobilisées dans la prise en charge des publics précaires :

- les restaurants du cœur distribuent des repas chauds les lundis et vendredis à Tarbes et les mardis et vendredis à Lourdes ;
- les associations d'aide alimentaire poursuivent leurs actions de distribution par la délivrance de colis d'urgence gratuits ;
- la banque alimentaire organise une grande collecte nationale du 24 au 26 novembre 2023.

LA MOBILISATION DU PARC D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Le département dispose en 2023 de 170 places d'hébergement d'urgence pérennes (contre 91 en 2018) réparties comme suit :

TARBES	99 places	ATRIUM FJT
	26 places	Albert Peyriguère
	5 places	CHUS Caritas
	6 places	Croix Rouge Régionale
BAGNERES	2 places	ATRIUM FJT
LOURDES	20 places	Cités Caritas
	12 places	Croix Rouge Régionale
TOTAL	170 places	5 associations gestionnaires

Les CCAS de Vic-en-Bigorre et Lannemezan disposent de 4 places d'abri de nuit dédiées pour moitié à l'orientation par les services des CCAS, de personnes sans domicile, présentes sur la commune et pour moitié à la main du SIAO toute l'année.

En cas de grand froid, les CCAS mettent à disposition du SIAO l'intégralité de leurs places. La Croix-Rouge Départementale gère également 7 places de mise à l'abri sur Tarbes.

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET DE LA
COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Tél : 05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

Mél : pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

Place du général
Charles de Gaulle 65 000 TARBES
tel : 05 62 56 65 65
www.hautes-pyrenees.gouv.fr
@prefet65    